REQUÊTE EN OUVERTURE DE COMPTE(S) BANCAIRE(S) - Curatelle -

TRIBUNAL JUDICIAIRE (ou de Proximité) DE

Référence : RG n° à compléter

Personne majeure protégée : à compléter
Sous curatelle de : à compléter
Jugement en date du : à compléter
Adresse de la personne majeure protégée : à compléter
Monsieur, (Madame), le Juge des Tutelles,
Je, soussigné(e), curateur (curatrice) de M. / Mme, sollicite votre autorisation à l'effet d'ouvrir, au nom de cette personne majeure protégée, un compte bancaire (préciser le type de compte, par exemple, compte courant, compte d'épargne) auprès de (préciser l'organisme bancaire et son adresse) (organisme bancaire non habituel de cette personne), pour le(s) raison(s) suivante(s):
- à compléter
A réception de votre éventuel accord, je m'engage à vous adresser les justificatifs de l'ouverture de ce(s) compte(s) bancaire(s).
Fait à Le Le
Signature
Oignature
Pièces-jointes : - accord de la personne majeure protégée - situation bancaire de la personne majeure protégée à ce jour - caractéristique du (ou des) compte(s) bancaire(s) à ouvrir
Pièces-jointes :
Pièces-jointes :
Pièces-jointes: - accord de la personne majeure protégée - situation bancaire de la personne majeure protégée à ce jour - caractéristique du (ou des) compte(s) bancaire(s) à ouvrir ORDONNANCE DU JUGE DES TUTELLES Nous,juge des tutelles au tribunal de
Pièces-jointes: - accord de la personne majeure protégée - situation bancaire de la personne majeure protégée à ce jour - caractéristique du (ou des) compte(s) bancaire(s) à ouvrir ORDONNANCE DU JUGE DES TUTELLES Nous,juge des tutelles au tribunal degreffier, autorisons, avec exécution provisoire, la requête présentée qui apparaît conforme aux intérêts de la personne majeure protégée disons que le curateur devra nous transmettre les justificatifs des opérations réalisées dans le mois de leur réalisation
Pièces-jointes: - accord de la personne majeure protégée - situation bancaire de la personne majeure protégée à ce jour - caractéristique du (ou des) compte(s) bancaire(s) à ouvrir ORDONNANCE DU JUGE DES TUTELLES Nous,